

Lyon, le 5 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA MÉTROPOLE DE LYON CONFIRME SON SOUTIEN À LA FILIÈRE TEXTILE

La Métropole de Lyon a voté ce jour à l'occasion de sa Commission permanente une subvention de 100 000€ à l'association Village des Créateurs pour leur plan d'action 2021. Ce soutien financier permettra à l'association et à ses 70 adhérents de poursuivre l'accompagnement qu'elle mène auprès des créateurs indépendants et des entreprises de mode et de décoration pour lancer ou développer leurs projets.

« Au même titre que l'alimentation, le bâtiment ou les mobilités, le textile est une filière prioritaire dans notre feuille de route économique. Il est essentiel pour la Métropole de Lyon d'accompagner l'ensemble des acteurs qui œuvrent au développement de ce secteur historique à Lyon, et qui contribuent à une nouvelle approche plus éthique et responsable, porteuse d'activités nouvelles et génératrice d'emplois à tous niveaux de formation » explique **Emeline Baume, vice-présidente à la Métropole de Lyon déléguée à l'Économie, l'Emploi, au Commerce, au Numérique et à la Commande publique.**

Au-delà de ce soutien financier permettant notamment l'organisation d'évènements professionnels et grand public, le Village des Créateurs bénéficiera d'une baisse de ses loyers en 2021.

D'autres structures participant au développement de la filière textile sur le territoire ont été accompagnées financièrement en 2021 :

- **le pôle de compétitivité Techtera** dédié aux textiles techniques et matériaux souples a bénéficié d'une subvention de 70 500 euros.
- **Unitex, l'Union Interentreprises des Textiles AURA** et son festival de la Soie « Silk in Lyon » ont bénéficié d'une subvention de 25 000 euros. La Métropole est également partenaire et soutien de Textival, la convention d'affaires de la filière, qui se tiendra en octobre 2021.

Afin de poursuivre et concrétiser la structuration de la filière textile et de l'ensemble de ses acteurs, la Métropole de Lyon est en cours de recrutement d'un chef de projet dédié. Sa mission, définie et élaborée dès le début du mandat, sera de rassembler et fédérer l'ensemble des acteurs du secteur afin de trouver ensemble des solutions vertueuses sur le plan social et environnemental.

Ces acteurs seront notamment :

- **des entreprises productrices** ayant des problématiques sur l'approvisionnement, le savoir-faire pour la transformation ou la gestion des chutes de production ;
- **des distributeurs** qui vont être soumis à une obligation de réemploi et recyclage suite à la loi anti gaspillage et économie circulaire ;
- **des acteurs de la collecte et du sur-tri** qui sont confrontés à des problèmes de traçabilité et de débouchés.

Service Presse Métropole de Lyon :

Magali Desongins – mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

www.grandlyon.com/presse

Cette démarche sectorielle participe d'une stratégie globale de réduction des impacts de nos modes de consommation et de production, à travers l'innovation, la territorialisation et l'action partenariale.

La Métropole de Lyon se pose en chef de file de cette dynamique avec son schéma d'achats responsables et ses investissements dans l'économie circulaire, en association étroite avec les acteurs socio-économiques et donneurs d'ordre engagés du territoire.

Service Presse Métropole de Lyon :

Magali Desongins – mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

www.grandlyon.com/presse